

FICHE DE RENSEIGNEMENTS VIE SCOLAIRE 2026-2027 Régime des entrées et sorties des élèves 2026-2027

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève : Classe 2026-2027 :

Demi-pension :

Choix du régime de sortie :

REGIME 1 : Régime strict

Entrée des élèves à 8h25 quelle que soit l'heure de début du premier cours de la journée.
Sortie des élèves à 17h00 quelle que soit l'heure de fin du dernier cours de la journée.
Pour toute demande de sortie exceptionnelle, une décharge doit être signée par la famille ou une personne désignée à la vie scolaire au moment de la sortie.

Les demi-pensionnaires ne sont jamais autorisés à quitter l'établissement entre le dernier cours de la matinée et le premier cours de l'après-midi. Par contre, ils peuvent sortir après le repas, aux heures d'ouverture du portail, s'ils n'ont pas cours l'après-midi.

REGIME 2 : Régime de semi autonomie

Les entrées et sorties des élèves coïncident avec l'emploi du temps habituel des élèves.
Les entrées différées et les sorties anticipées en cas de modification ponctuelle de l'emploi du temps sont autorisées sur autorisation écrite (un formulaire peut-être renseigné sur l'ENT) lorsque l'information est préalablement connue sur Pronote.

REGIME 3 : Régime d'autonomie

(le régime 3 n'est pas autorisé pour les élèves de 6ème et 5ème)

L'entrée des élèves peut être différée sans autorisation écrite à l'heure du premier cours y compris en cas d'annulation de cours préalablement connue.
La sortie des élèves est avancée à l'heure de leur dernier cours effectif, sans autorisation écrite, en cas d'annulation de cours.

Les familles ne sont pas obligatoirement informées de la sortie de leurs enfants.

Personnes autorisées à venir chercher l'élève

Un élève ne peut sortir du collège **en cas d'absence imprévue d'un professeur** que si le représentant légal ou toute autre personne désignée par écrit par celui-ci signe une décharge sur le registre de la Vie Scolaire. Vous veillerez donc à compléter le tableau ci-dessous.

Personnes majeures autorisées (autres que les responsables) à signer une décharge pour récupérer l'élève.	Qualité
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Date :

Signature des représentants légaux